

COUR D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

EXTRAIT D'ACTE D'APPEL N°001/2016

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

L'an deux mil seize

Et le Sept Juillet

Par devant nous, Maître SITA MOUSSA,  
Greffier en Chef près le Tribunal de Commerce de Niamey ;

A comparu Maître Omar Dan Mallam,  
Avocat à la Cour, Conseil constitué pour la société **SCB**, porteur d'Acte  
d'Appel en date du 07 Juillet 2016 par lequel il nous fait constater qu'il  
relève appel contre le jugement n°04 du 29 Juin 2016 rendu par le  
Tribunal de Commerce de Niamey statuant en matière commerciale et  
en premier ressort.

De tout quoi nous avons dressé le présent  
procès-verbal que nous avons signé avec le Comparant.

Pour extrait conforme

**Niamey, le 07 Juillet 2016**

LE GREFFIER EN CHEF